

APFF

Colloque

**Les aspects financiers et fiscaux
des ressources humaines**

RÉMUNÉRATION DES CADRES ET NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

26 et 27 novembre 2002 à Montréal

Hôtel Hilton Bonaventure

Une série de sujets d'actualité, notamment :

- **Comment établir un plan de rémunération performant**
- **Les impacts d'Internet sur le recrutement**
- **Le E-Learning, moyen d'augmenter la productivité**
- **Les retombées de l'affaire Enron et la présentation des engagements financiers des ressources humaines**
- **Fiscalité de la rémunération des employés et des cadres**
- **Les régimes de pension statutaires et sur mesure**
- **Quels sont les bénéficiaires non taxés?**
- **Congédiements civilisés d'employés**
- **Comment minimise-t-on le coût des charges sociales?**

Ce colloque est à l'intention des :

actuaire, avocats, assureurs en régimes collectifs, comptables, directeurs financiers, directeurs des ressources humaines, éthiciens, fiscalistes, notaires, planificateurs financiers, spécialistes en E-Learning, spécialistes en recrutement, spécialistes en rémunération, spécialistes en logiciels pour ressources humaines, spécialistes de la paie et vérificateurs.

apff

association
de planification
fiscale et financière

445, boul. Saint-Laurent, bureau 300
Montréal (Québec) H2Y 2Y7
Courrier électronique : apff@apff.org
Internet : www.apff.org
Montréal Tél. : (514) 866-2733
Fax : (514) 866-0113
Sans frais Tél. : 1-877-866-2733
Fax : 1-877-866-0113

**LOI 90 : dépense de formation admissible
Accréditation admissible IQPF et Chambre de la sécurité financière**

Rémunération des cadres et nou

JOURNÉE 1

8 h 45

Ouverture

Animateur :



JEAN CARTIER

Président du Conseil régional du Québec
Institut canadien de la retraite
et des avantages sociaux (ICRA)

9 h 00

Plan de rémunération gagnant

L'élaboration d'une stratégie efficace de rémunération est un élément essentiel au succès et à la survie des entreprises. Les employés et les cadres sont les principaux actifs des entreprises, celles-ci doivent prendre toutes les mesures et les moyens modernes à leur disposition afin de mettre en œuvre leur stratégie de ressources humaines. Quels sont les éléments d'un plan de rémunération gagnant et comment le mettre en œuvre?



ROLAND THÉRIAULT, Ph.D.

Mercer

9 h 30

Internet, puissant outil pour trouver un emploi ou un employé!

La révolution des technologies de l'information suit son cours. Les méthodes et moyens utilisés dans le secteur des ressources humaines subissent une mutation provoquée par un accès sans précédent à une multitude de banques d'emplois disponibles et de candidats. En recrutement, Internet est devenu un outil incontournable. Où en sommes-nous avec cet outil, qu'en disent les spécialistes et les études sur le sujet? Comment utiliser efficacement ce moyen de communication et quelles sont ses limites?



PIERRE FRANCO

Directeur, Services de placement
HEC

10 h 00

Internet, source importante d'informations techniques qu'il faut maîtriser

Il y a sur Internet une multitude d'informations, souvent gratuites, à la disposition des responsables des ressources humaines ou de la paye. Il peut s'agir de statistiques, de lois et règlements, de formulaires de productions électroniques auprès des autorités gouvernementales et autres, des groupes de discussion par industrie et types d'emplois. Connaître et maîtriser ces outils est maintenant indispensable à tout spécialiste et toute entreprise afin de demeurer compétitifs. Comment apprendre à connaître les ressources inestimables à votre disposition et à les utiliser efficacement? (Cette conférence sera prononcée en anglais.)



STEVEN VAN ALSTINE

L'Association canadienne de la paie

10 h 30

Période de questions

10 h 45

Pause santé

11 h 00

Nouveaux progiciels des ressources humaines : acquisitions importantes ou désastres?

Plusieurs entreprises, grandes et petites, ont procédé ou sont sur le point de le faire à l'intégration de nouveaux systèmes d'informations et de traitement. Il peut s'agir d'un simple système de traitement de la paye à un système intégrant toutes les fonctions des ressources humaines. Les progiciels utilisés peuvent se trouver sur Internet ou résider localement dans les systèmes de l'entreprise. Comment identifier les produits qui nous conviennent,

que l'on soit une PME ou une grande société? Quelles sont les expériences d'implantations désastreuses et pourquoi? Quelle méthodologie peut-on utiliser dans ce processus de mutation à partir du choix des progiciels à l'implantation finale?



LÉNA JEAN

Vice-présidente Conseil
CGI

11 h 30

E-Learning : efficacité accrue à meilleur coût?

Internet a ouvert un nombre incalculable de possibilités de formation à distance. Théoriquement, dans le monde virtuel du E-Learning, la localisation de l'étudiant et du professeur n'a plus d'importance. Sur le plan de la formation technique et professionnelle, on a accès à une multitude de banques de cours. Quelles sont-elles, comment les trouver et faire des choix judicieux afin de maximiser le retour sur cet investissement, voilà quelques-unes des questions auxquelles il faut répondre. Comment intégrer le E-Learning dans un programme de formation du personnel et des cadres? Quels sont les modèles d'analyses et de décisions permettant une maximisation du rendement de cette méthode de formation?



FRANCE DROLET

Directrice senior
eMisphere Solutions

12 h 00

Période de questions

12 h 15

Déjeuner

Animateur :



GHISLAIN ROUX

TEP
BMO-Banque Privée Harris

13 h 30

Les objectifs financiers d'un employé : vision d'un actuaire

La sécurité financière signifie prendre sa retraite dans les conditions souhaitées. Pendant sa préretraite, on doit poser les gestes requis pour arriver au résultat désiré. On doit se fixer des objectifs financiers les plus précis et réalistes possible. Comment calcule-t-on le montant d'épargne requis et quels sont les moyens à utiliser pour l'atteindre? En utilisant des méthodes actuarielles objectives, comment déterminer le montant requis pour la retraite? Quelles sont ces méthodes et comment valider sur une base continue les hypothèses utilisées? Quels moyens doit-on utiliser pour s'assurer que l'objectif sera atteint?



YVES CHARBONNEAU

FSA, FICA
Dion, Durrell et Associés inc.

14 h 00

Activités récentes de nos tribunaux et de nos législateurs

Le secteur des ressources humaines est un secteur d'intervention constante de la part de nos gouvernements et occupe passablement l'appareil judiciaire. Quels sont les récents changements et les propositions législatives et administratives récentes en matière de ressources humaines? Quelles sont les récentes décisions de nos tribunaux en matière d'emplois, sur des sujets tels que le classement, les régimes de pension, les droits fondamentaux, les charges sociales?



RHÉAUME PERREAU

Avocat
Heenan Blaikie s.r.l.

14 h 30

Rémunération sous forme d'équité et de participation

En Amérique du Nord, la rémunération sous forme de participation directes ou simulées, au capital de l'employeur, est très populaire. Un plan de participation peut, par exemple, prendre la forme d'options, de bonus en actions ou d'un régime d'attribution d'actions fictives. Comment se protège-t-on contre les fluctuations boursières? Quelles sont les règles applicables de droit corporatif et de législation sur les valeurs mobilières? Quel est le traitement fiscal fédéral et provincial?



TIMOTHÉ R. HUOT
Avocat
McCarthy Tétrault s.r.l.

15 h 00

Période de questions

15 h 15

Pause santé

15 h 30

Où en sommes-nous, employé, travailleur indépendant et compagnie de consultation?

Le statut d'employé ou de travailleur indépendant a d'importantes conséquences fiscales pour le contribuable et sur les éléments de planification financière à sa disposition. Les décisions de nos tribunaux et les politiques administratives des autorités fiscales sur ce sujet seront examinées. Quelles sont les conséquences fiscales de ce statut? Les différentes lois fiscales comportent-elles les mêmes définitions? L'utilisation d'une société peut avoir certains avantages fiscaux, dont l'impôt différé, des économies d'impôt et autres. Quand peut-on utiliser ce véhicule et à quelles conditions? Comment l'utiliser efficacement?



CHRISTOPHER MOSTOVAC
Avocat
Ravinsky Ryan, avocats

16 h 00

Salaire ou autre chose?

L'assiette d'imposition des lois de l'impôt sur le revenu comprend, entre autres, le salaire. Une somme n'est imposable aux termes de ces lois que s'il s'agit effectivement d'un salaire ou si elle fait partie de l'assiette. Un inventaire des différentes sommes reçues par des individus et leur traitement fiscal sera effectué. Quel est l'état de la jurisprudence sur le sujet et les différentes positions administratives des autorités fiscales fédérale et provinciale? Si un montant est effectivement un salaire, quand est-il imposable et peut-on différer son inclusion dans le revenu d'un contribuable?



FRANÇOIS BARETTE
Avocat
Davies Ward Phillips & Vineberg s.r.l.

16 h 30

Traitement fiscal de l'indemnité de départ

Une mauvaise planification fiscale du départ d'un employé peut être coûteuse pour ce dernier. Tout d'abord, il faut déterminer si l'indemnité est imposable et quand. Les éléments qu'il faut analyser et planifier sont, entre autres, l'impôt que l'on peut différer, les régimes de revenus différés, les bénéfices marginaux maintenus et la bonification des plans de pension.



LOUIS TASSÉ
Avocat
Fasken Martineau DuMoulin s.r.l.

17 h 00

Période de questions

15 h 00

Période de questions

15 h 15

Pause santé

15 h 30

Quitter et arriver élégamment au Canada

Un employé qui arrive au Canada ou qui quitte le pays doit planifier avec attention ce déplacement afin d'éviter des conséquences fiscales fâcheuses. Quelles sont les règles fiscales applicables en pareil cas? Les éléments à prendre en considération sont la résidence, les conventions fiscales, les taux d'imposition et les crédits d'impôt, les régimes de revenu différés, les options et autres droit consentis et les régimes sociaux canadiens et étrangers.



CAROLINE RHÉAUME
Avocate, M. Fisc.
Assante Asset Management

16 h 00

L'éthique et le congédiement

Le congédiement d'un employé se fait dans la plupart des cas dans un contexte conflictuel. Pour l'employé, celui-ci peut avoir de graves conséquences. Pour l'employeur, il peut avoir des effets négatifs insoupçonnés. Une entreprise avec une réputation de mauvais employeur aura par la suite de la difficulté à recruter de bons candidats. Dans ce contexte, des faits et gestes basés sur l'éthique de l'employé et de l'employeur seront bénéfiques pour les deux parties. Quelle est l'éthique en pareil cas? Comment élaborer un code d'éthique et le mettre en place?



DOMINIQUE MONET
Avocat
Fasken Martineau DuMoulin s.r.l.

16 h 30

Les aspects juridiques de l'indemnité de départ

La jurisprudence et la législation en matière de congédiement sont sans cesse en évolution. Quels sont les recours d'un employé congédié? Comment se calculent les indemnités de départ au Québec et ailleurs au Canada? Quelles différentes formes peuvent-elles prendre?



BENOIT TURMEL
Avocat
Fasken Martineau DuMoulin s.r.l.

17 h 00

Période de questions

17 h 15

Clôture

ments qui ébranlent les assises de la profession comptable et qui remettent en cause les principes comptables utilisés, notamment sur les options consenties aux employés? Quels changements doit-on attendre des pratiques et méthodes comptables des sociétés privées et publiques, notamment quant à la divulgation et à la présentation des régimes incitatifs?



ROBERT LEFRANÇOIS
CA
Samson Bélair Deloitte & Touche

11 h 30 Un bon contrat d'emploi : un pré-requis

Quelles sont les caractéristiques d'un bon contrat d'emploi? Les clauses qu'il doit contenir, leur validité et les recours auxquels ils donnent ouverture en cas de défaut, sont des éléments à bien comprendre. Des exemples pratiques de clauses efficaces et de celles qui n'ont pas résisté aux épreuves seront présentés.



ÉRIC BÉDARD
Avocat
Fasken Martineau DuMoulin s.r.l.

12 h 00 Période de questions

12 h 15 Déjeuner

Animateur :



JEAN-PAUL CHOUCHA
Chef et directeur général
Groupe gestion privée Scotia

13 h 30 Gérer ses charges sociales : une affaire de gros sous

Les charges sociales constituent un coût très significatif pour les entreprises. Celles-ci sont souvent oubliées dans les comparaisons du fardeau fiscal d'une juridiction par rapport à une autre. Dans un contexte de mobilité internationale, l'enjeu est encore plus complexe puisqu'on pourrait être assujéti à une double cotisation. Une planification et une bonne gestion de ces charges sont fondamentales pour toute entreprise. Il faut d'abord toutes les identifier et comprendre leur assiette d'imposition, leur fonctionnement et déterminer les obligations des entreprises particulièrement lorsqu'elles emploient des étrangers ou lorsqu'elles détachent leurs employés à l'étranger. Quelles sont ces taxes indirectes sur la masse salariale? Comment les minimiser et les planifier? Quelles sont les règles à suivre pour s'assurer du respect des lois?



ANNIE BOILARD
MBA, CRHA
Ernst & Young s.r.l.

14 h 00 Vendre l'entreprise aux employés?

Souvent les meilleurs et parfois les seuls acheteurs pour une entreprise sont ses employés. Par ailleurs, la principale difficulté que rencontrent habituellement ces derniers est l'obtention d'un financement pour compléter l'opération. Quelles sont les différentes sources de financement et leur fiscalité? Quels sont les différents modèles d'acquisition par les employés? Comment rendre possible et fiscalement efficace pour les deux parties une telle opération? Doit-on effectuer une acquisition d'actifs ou d'actions?

Aspects juridiques



P. MARIO CHARPENTIER
Avocat
Brouillette Charpentier Fortin

Aspects fiscaux



DANIEL LACHAPELLE
CA
Raymond Chabot
Grant Thornton

idée en 1976. L'Association est un organisme à but non information fiscale et financière. L'APFF ne bénéficie provenant de la cotisation des membres et des activités breux services offerts aux membres sous forme de cours, ant à l'APFF ou en participant à ses activités, vous êtes cière tout en contribuant, par votre participation financière,

non-membres peuvent bénéficier du prix d'inscription ulaire d'inscription et en nous le retournant, accompagné ompte de 20 % est accordé pour chaque inscription au-ient reçues en même temps au secrétariat de l'APFF et e constitue une dépense de formation admissible en vertu uivre.

crétariat de l'APFF en soit avisé au préalable.
VRA RÉGLER LA DIFFÉRENCE.

5 • Fax : (514) 878-3881

FINANCIERES

1,45 \$
1 \$

Profession : _____

Télécopieur : _____

Code postal : _____

de : _____ \$

American Express

Je profite de l'occasion pour devenir membre de l'APFF :
330 \$ + TPS (23,10 \$)
+ TVQ (26,48 \$)
= 379,58 \$

Cotisation pour fonctionnaire :
165 \$ + TPS (11,55 \$)
+ TVQ (13,24 \$)
= 189,79 \$

Cotisation pour étudiant ou professeur à plein temps :
110 \$ + TPS (7,70 \$)
+ TVQ (8,83 \$)
= 126,53 \$